

Mokri obtient le soutien du conseil consultatif du MSP

Soltani range ses armes



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3626 - Lundi 27 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Ligue 1 : A partir du prochain mercato

Interdiction de recrutement des joueurs étrangers

Page 24



Boudiaf exprime son mécontentement à Constantine

Extirpation des mauvaises volontés dans le secteur de la santé

Page 3

L'avenir compromis du régime syrien

Par Mohamed Habili

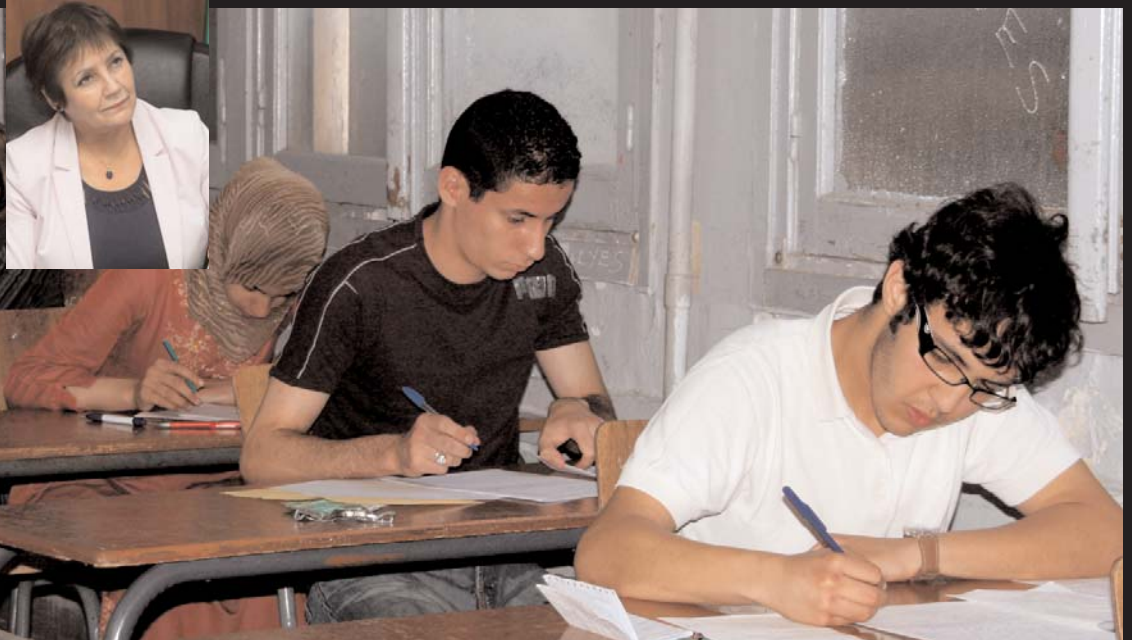
Si on ignore encore ce que sera la Syrie, on sait en revanche et d'une façon quasi certaine ce qu'elle ne sera pas : ce qu'elle fut sous le règne de la famille Assad. Cette Syrie-là est bien morte, comme en atteste on ne peut plus clairement le viol à répétition de son espace aérien par l'aviation turque, qui depuis peu le parcourt comme s'il n'en faisait qu'un avec le sien propre. Ce dernier développement n'est pas sans évoquer un ancien épisode, mais en ce qu'il contraste fortement avec lui, lequel a pris place dans les premiers mois de la crise syrienne. On se souvient qu'alors un avion de combat turc n'avait pas plus tôt pénétré l'espace aérien syrien qu'il était abattu. Aujourd'hui, c'est par dizaines, si ce n'est par centaines, que se comptent les incursions de l'aviation turque dans l'espace aérien syrien, et sans qu'elles donnent lieu à la moindre riposte du côté syrien. En fait de réaction syrienne, il n'y en eut même pas de verbale. Les Turcs n'ont même pas jugé utile de demander aux autorités syriennes l'autorisation de mener des raids aériens sur leur territoire. Ils ont cru devoir adresser une note d'information au Conseil de sécurité, à la coalition dirigée par les Etats-Unis, à l'Otan, selon toute vraisemblance, mais pas à la Syrie, le pays directement concerné. Leur Premier ministre a appelé Messaoud Barazani en vue d'obtenir son aval ou de s'assurer de sa compréhension pour des attaques, contre le PKK cette fois-ci, dans le Kurdistan irakien.

Suite en page 3

Annoncée par le Premier ministre

Les syndicats favorables à une réorganisation du Bac

● Améliorer la réforme, principal objectif de Benghebrit



Ph > E. Soraya/L. A.

Les syndicats du secteur de l'Education nationale se sont dit favorables à une réorganisation du baccalauréat, notamment la réduction de la durée des épreuves et le retour au baccalauréat professionnel. Une des recommandations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de la conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école. Page 2

Domiciliations bancaires

Resserrement du contrôle des importations

Page 5

Expositions artisanales à Alger

De jeunes créateurs créent la joie dans les rues

Page 13

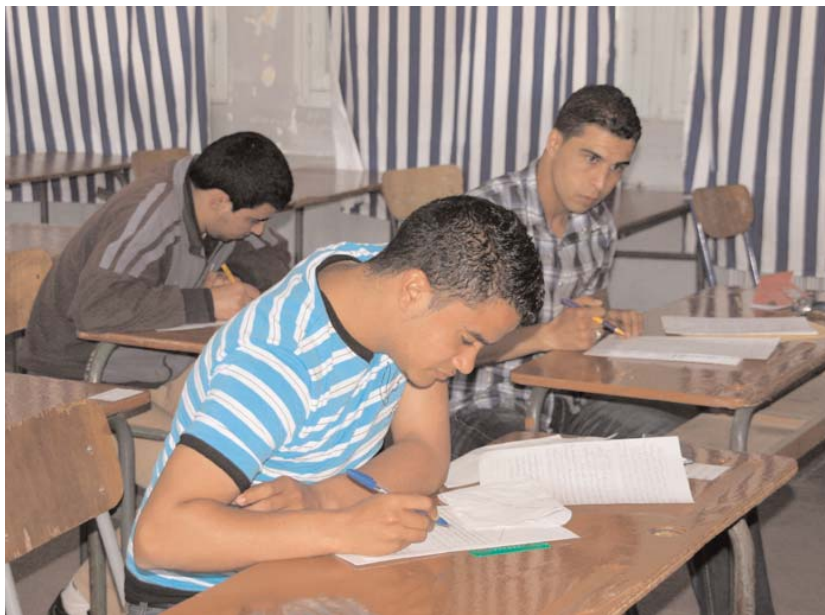
Annoncée par le Premier ministre

Les syndicats favorables à une réorganisation du Bac

■ Les syndicats du secteur de l'Education nationale se sont dit favorables à une réorganisation du baccalauréat notamment la réduction de la durée des épreuves et le retour au baccalauréat professionnel. Une des recommandations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de la conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école.

Par Louiza A. R.

Dans une déclaration en marge du 2^{em} jour des travaux de la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, Amraoui Messaoud, chargé de la communication à l'Union nationale des personnels de l'Education et de la formation (Unpef), a affirmé que son organisation syndicale était pour une réduction de la durée des épreuves du baccalauréat à trois jours en vue d'atténuer, a-t-il dit, la pression sur le candidat à cet examen décisif et «*pesant sur le plan psychologique et physique durant toute l'année*». Il a, dans ce contexte, mis l'accent sur l'impératif de donner un coefficient à la fiche de synthèse dans un souci de pallier l'absence d'assiduité dans l'école algérienne. Concernant la recommandation de Abdelmalek Sellal sur le retour au baccalauréat professionnel, Messaoud Amraoui s'est dit favorable à une telle initiative préconisant la mise en place d'un cadre organisé et précis en vue de rassurer les élèves intéressés par l'enseignement technique ainsi que leurs parents dans leur choix d'aller vers cette filière. En revanche, l'Unpef s'oppose à l'annulation de l'examen de fin du cycle primaire, a fait savoir le même responsable pour qui cette décision aura «*certainement un impact sur le niveau des élèves lequel sera*



PH. SORAYAJI.A.

visible durant le cours moyen». Il citera, dans ce sens, la difficulté pour l'enseignant du cycle moyen de suivre et les bons élèves et les mauvais en même temps.

Même son de cloche chez le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef). Son secrétaire général, Amoura Boualem estime que la réduction de la durée des épreuves du baccalauréat s'impose du fait de la ten-

sion psychologique que vit le candidat cinq jours durant. Ce «*n'est pas normal*» également que les élèves de la filière Lettres passent le même examen en trois jours alors que ceux des filières scientifiques et techniques le passent en cinq jours, ajoutera-t-il. Il s'est dit, pour sa part, favorable au retour au baccalauréat professionnel affirmant que cette démarche contribuera à l'allègement de la pression sur l'enseignement général. «*Il faut*

aller vers l'enseignement professionnel et non la formation professionnelle qui constitue en Algérie, que l'on le veuille ou non un complexe pour les élèves et leurs parents qui le considèrent de moindre importance, préconise le même interlocuteur. Concernant l'annulation de l'examen de fin du cycle primaire, le secrétaire général du syndicat a affirmé que «*l'efficacité de cette procédure soumise au débat dépend de la réussite du secteur*

à relever le niveau des élèves qui aura des répercussions directes sur leur niveau dans le cycle moyen qui est naturellement plus complexe».

Par ailleurs, le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de l'Education (FNTE), Boudjenah Abdelkrim, de son côté, souligne que le «*véritable problème que connaît le cycle secondaire n'a rien à voir avec le volume horaire mais plutôt avec les méthodes adoptées par la tutelle depuis 12 ans, soit depuis le lancement de la réforme engagée pour relever le niveau de l'école algérienne avec toutes ses composantes*».

Il estime que les résultats obtenus par la réforme jusqu'à présent «*demeurent loin du niveau requis et pour preuve les moyennes de la majorité des bacheliers ne dépassant pas les 11/20*», a-t-il expliqué.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière, que les orientations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur ces points «*dénotent l'intérêt accordé par le gouvernement à l'école et aux élèves*», ajoutant que ces orientations constitueront un des axes inscrits au débat qui se déroulera en dix ateliers en vue de remédier aux dysfonctionnements que connaît le système éducatif.

L. A. R.

Clôture hier de la conférence nationale de l'Education

Améliorer la réforme, principal objectif de Benghebrat

Organisée par le ministère de l'Education nationale dans le cadre de l'approfondissement du processus de réforme du système éducatif lancé en 2003, cette conférence de deux jours a pris fin hier et a été dédiée à l'évaluation des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), ainsi que sur le redéploiement du système éducatif à partir d'indicateurs de qualité.

Le débat lors de cette rencontre sera axé sur les problématiques liées au programme et la place de l'éducation de base, les enseignements fondamentaux, les priorités accordées au cycle primaire et le préscolaire, l'orientation scientifique et technologique, la place des langues dans le cursus scolaire, la numérisation des ressources pédagogiques, la formation des personnels et l'évaluation du système par des indices de rentabilité. S'exprimant hier à Alger en marge des travaux de cette



PH. SORAYAJI.A.

conférence, la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrat, a déclaré que cette conférence nationale «*se veut l'expression d'une volonté de transparence et d'objectivité sur*

les dispositifs mis en place en vue de garantir une stabilité et un respect de l'éthique dans le secteur de l'Education». L'objectif principal de la conférence nationale sur l'évaluation de l'école

consiste à réfléchir sur «*comment améliorer la réforme*» dont le «*référént*» existe déjà dans la loi sur l'orientation du secteur, a souligné la ministre. Elle a expliqué, en marge des travaux de la conférence sur l'école, que le but est de trouver les moyens et les outils en vue d'améliorer la réforme (de l'école) déjà mise en œuvre et dont la référence réglementaire est contenue dans la loi sur l'orientation de 2008. «*Le but de cette rencontre est comment améliorer cette réforme et le référént existe dans la loi sur l'orientation de 2008, mais toute réforme nécessite un suivi rigoureux et une amélioration dans le cadre de ce qui existe déjà sur le terrain*», a ajouté la ministre, exprimant son souhait de voir l'école algérienne être en mesure de «*préparer l'élite de demain*». Dans ce sens, M^{me} Benghebrat a mis en avant l'importance du travail des ateliers lors de cette conférence, estimant que les

recommandations qu'ils vont soumettre aux participants, permettront de cerner tous les «*dysfonctionnements*» de l'école algérienne et les solutions préconisées à cet effet. Les travaux de la conférence nationale de l'évaluation de la réforme de l'école qui ont débuté samedi au Palais des Nations, se poursuivent toujours avec la participation d'experts, de représentants du secteur de l'éducation et ceux de la société civile. Les participants discuteront, en dix ateliers, des thématiques en relation avec l'évaluation du produit de la réforme coïncidant avec la première promotion de bacheliers 2015. Ils s'attelleront également sur l'orientation scolaire et la place de la dimension scientifique, technologique et professionnelle, l'éducation, la citoyenneté et l'environnement de l'élève, l'éducation spécialisée et le soutien social et le système éducatif et l'inspection. **Yasmine Ayadi**

Mokri obtient le soutien du Conseil consultatif du MSP

Soltani range ses armes

■ La rivalité entre Abderrezak Mokri et Bouguerra Soltani ne date pas d'aujourd'hui et risque de durer encore longtemps entre les deux hommes, même si le président du MSP vient de gagner le soutien du conseil consultatif pour ses actions.

Par Nacera Chennafi

La session du conseil consultatif du Mouvement de la société pour la paix, tenue les 24 et 25 juillet, était une occasion pour Abderrezak Mokri de gagner une bataille contre son rival Bouguerra Soltani, ex-président du parti.

L'ouverture des travaux de la session du conseil consultatif du MSP, jeudi dernier, a été marquée par l'absence de l'ex-président du parti et membre de cette instance, Bouguerra Soltani. Une absence interprétée comme l'expression de rejet et de conflit entre les deux hommes. Cependant, Soltani a vite rangé ses armes en assistant à la deuxième journée des travaux de la session du conseil consultatif, selon les photos diffusées sur le site officiel du parti.

Lors des débats, Soltani n'a pas manqué de critiquer ouvertement ce qu'il a qualifié de choix politiques «restreints» du parti, appelant à plus d'ouverture. Cependant, les critiques de Soltani n'ont pas fait tomber Mokri qui vient de bénéficier du soutien de la majorité des membres du conseil consultatif.

Dans le communiqué final rendu public vendredi soir sur le site du parti, le conseil consultatif du MSP a apporté son soutien aux actions du bureau exécutif du parti dans le cadre de la Coordination des libertés et la transition démocratique et la défense de ce qui est appelé la Plateforme de Mazafan.

Cette structure suprême du parti a donné également son feu



PH. S. S. / A.

vert pour la continuité des consultations avec le pouvoir. Il est à noter que la rencontre entre le MSP et Ahmed Ouyahia en sa qualité de ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence, a fait couler beaucoup d'encre et dévoilé la guéguerre et la rivalité qui existe entre Soltani et Mokri. La rivalité entre Abderrezak Mokri et Bouguerra Soltani ne date pas d'aujourd'hui et risque de durer encore longtemps entre les deux hommes, même si le président du MSP vient de gagner le soutien du conseil consultatif pour ses actions. Il y a deux ans, dans le cadre du 5^e congrès, Abderrezak Mokri est devenu président du MSP et a fait le choix de se positionner dans «l'opposition radicale». Mais aujourd'hui il veut aussi négocier avec le pouvoir. De son côté, Soltani veut revenir par la grande porte en essayant de

convaincre le conseil consultatif du parti pour aller une nouvelle fois au gouvernement, alors que cette même structure avait voté l'interdiction de participer au gouvernement. Pour Soltani, réintégrer le gouvernement c'est assurer le «consensus recherché», absent aujourd'hui, et défendre ce principe (la participation) instauré par le fondateur du parti, Mahfoudh Nahnah, dans les années 90.

Dans ce cadre, Soltani avait annoncé sur les colonnes d'un journal qu'il allait exposer son initiative lors de la réunion du conseil consultatif du parti. Soltani propose de consacrer une «période de transition d'une année à deux ans». Celle-ci sera dirigée par «un gouvernement d'union nationale afin de sortir le pays de la crise qui le secoue». Pour Soltani, «si le conseil consultatif approuve son initi-

ve, Mokri sera dans l'obligation de remettre sa démission ou bien de convoquer un congrès extraordinaire». Mais rien de cela n'a eu lieu et Mokri reste triomphant. Il est à préciser que la question du retour du parti au gouvernement proposée par Soltani à ses partisans au sein du parti reste minoritaire par rapport à ceux qui soutiennent la politique de Mokri.

Pour rappel, le MSP est membre de la Coordination des libertés et la transition démocratique (CLTD). Celle-ci soutient la consécration d'une transition en Algérie avec notamment la formation d'un gouvernement d'union nationale. Il y a quelques mois, Mokri avait annoncé qu'il voulait dialoguer avec le pouvoir et ce dialogue a commencé avec Ouyahia en attendant d'autres.

N. C.

Boudiaf exprime son mécontentement à Constantine

Extirpation des mauvaises volontés dans le secteur de la santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a déclaré avant-hier à Constantine que «les mauvaises volontés qui défigurent le secteur de la santé à Constantine seront extirpées prochainement». Le ministre a affirmé, au cours d'un point de presse organisé à l'issue d'une visite de trois heures à la maternité du Centre hospitalo-universitaire (CHU), que «le temps où chacun agissait selon son bon vouloir dans les services de santé est révolu». La situation qualifiée de «catastrophique» du service maternité du CHU de Constantine résulte de «conflits d'intérêts», a considéré M. Boudiaf, avant de faire savoir qu'une «notification» concernant «l'arrêt de la pratique du temps complémentaire pour les médecins» a été adressée «pour exécution» à la direction de la santé de Constantine. «Les praticiens exerçant au CHU de Constantine doivent dorénavant choisir entre secteur public et secteur privé», a-t-il martelé. Le ministre a ajouté, dans ce contexte, qu'il refusait catégoriquement de voir les structures publiques de santé servir de «points de collecte de malades» au profit du secteur privé. Jugeant «inacceptable» le manque d'hygiène dans le service maternité, le ministre de la Santé a souligné que des «décisions de décentralisation de certaines missions» liées, notamment, à l'hygiène ont été prises pour une meilleure gestion des services de santé, rappelant aux chefs de services que la salubrité des lieux faisait «partie de leurs tâches». M. Boudiaf, qui a toutefois admis qu'au côté de «certaines défaillances» des efforts sont déployés dans

le secteur de la santé à Constantine, a dénoncé avec force «les pannes provoquées dans certains services dotés de matériels neufs, le matériel médical saccagé ou stocké dans les bureaux des chefs de services». Le ministre, rappelant la décision prise dès son arrivée au service maternité du CHU Benbadis (fermeture de la maternité durant les travaux de réhabilitation), a souligné que l'hôpital de la commune d'El Khroub, celui de la cité El Bir et l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Sidi-Mabrouk accueilleront les différents services composant le service maternité. Il a, dans ce contexte, instruit le wali et le directeur de la santé à l'effet d'œuvrer à «mettre à exécution cette décision» et à «accompagner l'entreprise chargée des travaux de réhabilitation de la maternité du CHU» qui doit être opérationnelle «dans quatre mois». Le ministre s'est également rendu à l'hôpital de Didouche-Mourad où il a annoncé que tous les services de cet établissement, actuellement en cours de réhabilitation, «seront opérationnels en septembre prochain», tandis que le service des urgences et de gynécologie de cette même structure entreront en exploitation «la semaine prochaine» et le service oncologie «dans quinze jours». Il a aussi observé, au cours de sa tournée à Constantine, une halte à l'hôpital de la cité El Bir et à l'EHS de Sidi-Mabrouk, récemment rénové, où il s'est félicité de la qualité du travail fourni en matière de médecine et de gestion dans ces deux structures de santé. M. Boudiaf a clôturé sa visite de travail en président, au siège de la wilaya, une brève séance de travail qui a

regroupé les cadres de son secteur et au cours de laquelle il a appelé au renforcement de la médecine de proximité et rappelé les différentes décisions prises tout au long de sa tournée. Selon le premier responsable du secteur, et après la réalisation des diagnostics de la situation, une décision majeure a été prise, relative à la «révision immédiate» de la loi 85-05 de la santé, qui «n'assure plus», selon M. Boudiaf, la satisfaction des demandes sur les différents services du secteur, notamment celles du citoyen et des praticiens de la santé. Il a, en outre, mis l'accent sur les actions de réforme du secteur, qui seront poursuivies «jusqu'au bout», tout en relevant qu'il est impossible de continuer sur la même cadence, et un entourage «empoisonné» de travail qui ne sert ni le secteur et ses travailleurs ni le citoyen. Il a fait part que la réforme ne se limite pas aux structures et au personnel, mais touche aussi le public qui est la pierre angulaire de cette stratégie. Il a annoncé qu'un attaché de communication (CES) a été chargé du traitement des requêtes des citoyens pour voir de plus près les problèmes dont souffre le citoyen à l'effet d'y apporter les remèdes. Une commission d'experts sera dépêchée «incessamment» à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de la cité Daksi. Elle évaluera le volet lié aux greffes rénales, a précisé le ministre. Pour M. Boudiaf, il est inadmissible que cet établissement n'ait pratiqué que 91 transplantations rénales et dispose de «toutes les compétences et de tous les moyens».

Tinhine Khouchi

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

L'avenir compromis du régime syrien

Suite de la page une

A cet égard, les versions des deux hommes ont beaucoup différé, mais enfin, il semble bien qu'ils se soient parlé. Les autorités syriennes n'ont eu droit quant à elles à aucun égard. A croire qu'elles n'existent plus, qu'elles sont déjà tombées. Le seul point dont elles pourraient peut-être se féliciter, c'est que les raids turcs, outre les Kurdes, ciblent Daech, un ancien ennemi pour eux, mais un tout nouveau pour la Turquie. Ces opérations auront peut-être pour effet d'affaiblir peu ou prou cet ennemi commun. Mais il est douteux qu'elles donnent lieu à leur renforcement dans une égale mesure. A fortiori si les Turcs profitent de leur absence totale de réaction pour réaliser un ancien projet caressé par eux depuis longtemps : la mise en place d'une zone d'exclusion, destinée en principe à recevoir et protéger les réfugiés irakiens, ce qui ne pourra se faire sans envoi de troupes à l'intérieur du territoire syrien. Mais d'ores et déjà, il est question de passer la frontière pour aller combattre tant Daech que les Kurdes dans leurs retranchements en Syrie. L'entrée de l'armée turque en Syrie n'est plus une lointaine hypothèse, mais quelque chose qui peut se produire à tout moment désormais. La guerre a donc déjà franchi une étape nouvelle dans le processus d'affaiblissement du régime syrien, à l'œuvre depuis maintenant près de cinq ans. Est-il quand même concevable que cette tendance puisse s'inverser dans la suite des événements? Il faudrait pour cela que l'armée syrienne reparte à l'offensive sur plusieurs fronts, simultanément ou non, et qu'elle reprenne du terrain aux quatre coins du pays, comme elle vient de le faire avec l'aide du Hezbollah à la frontière avec le Liban. Cela semble excéder ses forces. Mais davantage que d'une question de moyens, qui après tout peuvent lui être apportés par ses alliés, cette éventualité est d'autant plus improbable qu'elle est tributaire d'un accord entre les parties prenantes étrangères, régionales et internationales. Cela fait longtemps que le conflit syrien s'est internationalisé. Sa résolution passera par un accord à l'échelle internationale, qui nécessairement revêtira la forme d'un compromis entre toutes les parties prenantes. Le régime syrien n'en est que l'une d'entre elles.

Armée

Gaïd Salah installe le nouveau commandant de la Garde républicaine

■ Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé hier la cérémonie d'installation du général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali en tant que nouveau commandant de la Garde républicaine, indique un communiqué du MDN.

Par Fateh G.

« **A**u nom de son Excellence, le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense

Tlemcen 800 participants à la manifestation «Tourisme estudiantin»

LA 4^E ÉDITION de la manifestation «Tourisme estudiantin», ouverte samedi soir au Palais de la culture «Abdelkrim-Dali» de Tlemcen, regroupe près de 800 étudiants et étudiantes du Sud (Adrar), des Hauts-Plateaux (El Bayadh) et du Nord (Chlef et Tlemcen). La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par une soirée animée par la troupe «El Wissal» de Tlemcen dans une ambiance de sons et de chants populaires et folkloriques interprétés par des universitaires. Les interventions des chefs de délégations participantes à cette occasion ont mis l'accent sur l'importance de ce rendez-vous estudiantin. Le directeur des œuvres universitaires de Tlemcen-Mansourah, Laid Douia, a souligné que cette manifestation culturelle et récréative, organisée jusqu'au 1^{er} août prochain par l'Office national des œuvres universitaires sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, est un complément au programme de l'Onu qui œuvre à lancer une série de manifestations touristiques estudiantines en hiver, au printemps et durant l'été. Elle vise aussi à développer les liens d'amitié entre étudiants du sud et du nord du pays, et à créer un espace d'échanges d'idées et d'expériences, a-t-il ajouté. Les participants bénéficieront, à la faveur de cette manifestation, d'activités culturelles, récréatives et sportives dont des visites guidées à des sites archéologiques et touristiques, des virées aux plages et montagnes de la wilaya de Tlemcen, des tournois sportifs et des concours en art culinaire et danses folkloriques. Des soirées artistiques programmées seront animées par des troupes musicales et folkloriques des délégations participantes, de même que des récitals poétiques. **K. B.**

nationale, et conformément au décret présidentiel du 23 juillet 2015, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a présidé, ce matin du 26 juillet 2015, la cérémonie de passation de pouvoirs et l'installation du général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali en tant que nouveau commandant de la Garde républicaine succédant au général-major Ahmed Mouley Melliani», lit-on dans le communiqué.

Le général de corps d'armée Gaïd Salah a entamé la cérémonie en passant en revue les carres des éléments des unités de la Garde républicaine au niveau de la place d'armes, pour procéder ensuite à l'installation officielle du nouveau commandant et lui remettre l'emblème national, ajoute la même source.

Il a déclaré à cette occasion : «Au nom de son Excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 23 juillet 2015, j'installe officiellement, en ce jour, le commandant de la Garde républicaine, le général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali, en succession au général-major Ahmed Mouley Melliani».

«Il est ainsi de votre devoir de reconnaître votre commandant, le général de corps d'Armée Ben Ali Ben Ali, ici présent devant vous, et de suivre ses ordres dans le cadre du service, conformément aux règlements militaires et selon les lois et l'honneur des forces armées algériennes».

Dans une rencontre avec le commandement, les cadres et les personnels de la Garde répu-



Ph/D. R.

blicaine, le général de corps d'armée Gaïd Salah a prononcé une allocution dans laquelle il a réitéré l'importance des efforts fournis «pour hisser le niveau de la Garde républicaine au rang d'élite». «Il est évident de rappeler, ici, l'ampleur et l'intensité des efforts que nous n'avons cessé de fournir, avec tout le dévouement et à tous les échelons, ces récentes dernières années, pour hisser le niveau de la Garde républicaine au rang d'élite compétente et consciente, dont le rôle est en harmonie avec les missions vitales et nobles qui lui sont assignées, et l'élever à la classe de l'élite qui s'honore de travailler au plus suprême des institutions, qui est la Présidence de la République».

«Nous avons fait de la sensibilisation et de l'orientation, l'un des plus importants piliers de notre

conduite professionnelle, et nous avons constamment et sans relâche, sous le commandement, les orientations et le soutien de son Excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, prôné la valeur du travail laborieux, loyal et fructueux, car notre volonté est que tout le monde soit conscient de la foi que nous avons en Dieu Tout-Puissant pour récompenser le labeur des travailleurs dévoués, les guider dans leurs quêtes et leur donner force et pouvoir, comme il multiplie les bonnes œuvres de ses fidèles», a souligné le vice-ministre de la Défense nationale.

A la clôture de la rencontre, il a réitéré ses sincères condoléances aux familles des martyrs du devoir national, qui sont tombés le jour de l'Aïd El-Fitr, vic-

times de l'attaque terroriste, rappelant la lettre de condoléances et de sympathie que le président de la République a adressé aux familles des martyrs et leurs compagnons d'armes, «lettre qui a apaisé tous les esprits».

Le général de corps d'armée a également rappelé les sentiments de solidarité et de compassion que toutes les catégories de la société algérienne ont manifestés aux familles des victimes et leur inamuable soutien aux côtés de leur armée.

«L'ANP réaffirme encore que ce crime ne fera que renforcer son engagement et sa détermination pour neutraliser ces traîtres et assainir notre Patrie de ces malveillants, pour que demeure l'Algérie chère, sûre et souveraine», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale

F. G./APS

Loisirs

Soirées nocturnes, entre mode et canicule

Les loisirs sont devenus une activité florissante connaissant ainsi un essor important. Le mois sacré, comme à l'accoutumée, a connu une activité nocturne très importante. Les Algériens qui ont goûté aux soirées nocturnes semblent ne pas vouloir mettre un terme à cette vie après la fin du mois sacré. En famille ou entre amis, l'affluence ne connaît ni âge ni catégorie, mais le but c'est la quête de l'ambiance au bord de la mer afin d'oublier la chaleur caniculaire de la journée. Les enfants sont les premiers bienvenus, retrouvant toute la gaieté de la vie dont ils ont besoin dans les jouets mis à leur disposition. Des balançoires, des petits karts, des jouets à vendre mettent une ambiance enfantine pour une nuit aux jeux de lumières. Plusieurs endroits ont été aménagés pour accueillir les personnes en quête d'animation pour les sorties familiales ou amicales et profiter de la fraîcheur du littoral. A Bab El Oued, l'animation bat son plein la nuit, le village des loisirs aménagé en bord de mer pullule de personnes de tous les âges et de toutes les

catégories. L'endroit, tel qu'il est en ce moment, malgré les travaux en cours en raison de l'aménagement de la baie, attire une foule importante. Durant notre visite, nous avons constaté un nombre important de visiteurs, des habitants des quartiers proches, des familles qui font promener leurs enfants de nuit pour leur éviter la chaleur du jour. Nous nous sommes rapprochés d'une famille attendant leurs enfants qui faisaient un tour sur les balançoires. «Nous sortons la nuit, pas question de sortir la journée, si ce n'est que pour le travail ou aller faire des courses, sinon dans des temps pareils, il n'ya que la nuit pour nous promener un peu avec un temps beaucoup plus clément», ont répliqué les parents à notre question sur le choix des sorties nocturnes. Les lumières différentes mettent de la joie dans un quartier autrefois, baigné dans les couleurs sombres de la nuit. Ces initiatives ont continué à exister après la fin du mois de ramadan, suite à la décision de maintenir ces villages de loisirs durant toute la saison estivale, donnant

un autre charme à une ville qui bouge la nuit. Ce centre de Bab El Oued n'est qu'un exemple du décollage de l'activité nocturne à caractère commercial. Il y a également les nouveaux centres commerciaux qui tentent d'attirer les clients. À l'instar des Sablettes où a été aménagé un lieu destiné à l'accueil des enfants, ces structures commerciales ont mis le cap sur l'activité des loisirs. Il est à rappeler que les initiatives émanant des responsables pour créer des centres de loisirs, à l'exemple du Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a donné le coup d'envoi du «Village des loisirs et virtuel» situé au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Avec la présence d'une multitude de jeux d'enfants, le centre des loisirs s'étalera jusqu'à la fin de la saison estivale. Il reste que la grande question qui se pose est celle des transports qui doivent accompagner impérativement les centres de loisirs afin que tout le monde puisse en profiter.

Mohamed Mabkhout

Domiciliations bancaires

Resserrement du contrôle des importations

■ Pour traquer plus efficacement les importateurs qui pratiquent ce délit financier, la Direction générale des douanes (DGD) et l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) signeront, dans les tout prochains jours, un avenant à leur convention d'échange d'informations conclue en mars 2014. A travers cet avenant, il s'agira d'introduire un contrôle anticipé.

Par Salem K.

Les Douanes et la communauté bancaire vont renforcer leur contrôle conjoint sur les domiciliations bancaires dans le cadre de la lutte contre le transfert illicite des devises opéré par certains importateurs, a confié, hier à l'APS, le directeur général des douanes, Kaddour Bentahar.

Pour traquer plus efficacement les importateurs qui pratiquent ce délit financier, la Direction générale des douanes (DGD) et l'Association des banques et établissements financiers (Abef) signeront, dans les tout prochains jours, un avenant à leur convention d'échange d'informations conclue en mars 2014.

A travers cet avenant, il s'agira d'introduire un contrôle anticipé sur les demandes de domiciliations bancaires présentées par les importateurs.

Selon M. Bentahar, cet avenant va permettre d'établir un échange d'informations à double sens entre les douanes et l'Abef sur toutes les demandes de domiciliations bancaires émanant des opérateurs activant dans le commerce extérieur.

L'échange informatisé, qui sera institué à cet effet, permettra aux banques d'accéder au système d'informations des douanes (Sigad) afin de vérifier l'authenticité de la validité de l'attestation d'importation exigée lors de la souscription d'une domiciliation bancaire, explique un autre responsable de la DGD.

Cette attestation d'importation, qui identifie l'entreprise importatrice à travers son numéro d'identification fiscale et, donc, sa traçabilité fiscale, est délivrée par la Direction générale des impôts (DGI).

A travers ce nouveau dispositif, il s'agira de mettre fin aux fausses attestations d'importation présentées par des opéra-



teurs véreux lors de la souscription d'une domiciliation bancaire, qu'ils utilisent pour des importations fictives. C'est qu'en dépit du contrôle instauré par la convention d'échange d'informations conclue en mars 2014 entre les douanes et les banques, des failles ont subsisté dans ce système, permettant à des importateurs délinquants de tromper la vigilance des banques et des Douanes, fait savoir la même source. En effet, des enquêtes menées par les services des douanes ont révélé l'utilisation d'attestations d'importation falsifiées, et ce, par des personnes qui n'ont pas de statut légal d'importateurs mais qui réalisent, à travers cette «ruse», des opérations d'importations fictives en

vue, uniquement, de transférer des capitaux vers l'étranger, relève le même responsable.

D'où la nécessité d'établir un contrôle anticipé sur toute demande de domiciliation bancaire, selon la même source qui précise que cette proposition a été présentée au ministère chargé du budget et de la prospective qui en a donné l'aval.

Quant aux résultats de mise en œuvre de la convention d'échange d'informations conclue en 2014 entre les douanes et les banques, le même responsable indique que ce système a, toutefois, mis fin à la gestion manuelle des documents douaniers, notamment le «D10 copie banque», largement falsifié de par le passé par des

importateurs pour transférer illicitement des capitaux vers l'étranger.

Le D10, qui atteste de l'arrivée de la marchandise, sa valeur ainsi que des tarifs douaniers appliqués à l'importation, s'échange, depuis, entre les banques et les douanes via ce système d'informations qui a mis fin aux documents scannés et transmis par courrier.

L'affaire de l'agence de la Banque de développement local (BDL) de Bir El Atter, qui avait éclaté en 2001, et où l'équivalent de 10 milliards de DA en devises avaient été transférés grâce à des D10 falsifiés, a mis au grand jour les failles de la gestion manuelle des documents douaniers, rappelle encore ce respon-

sable.

S. K./APS

Levée des droits de douane de 200 produits high tech Aboutissement d'un accord à l'OMC

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est parvenue à faire aboutir un accord portant sur la levée des droits de douane sur quelques 200 produits de haute technologie représentant un marché de 1 300 milliards de dollars.

Pour la première fois depuis 18 ans, les membres de l'OMC ont conclu un important accord, qui va supprimer les droits de douane sur près de 200 produits de haute technologie, dont les GPS, appareils IRM et autres écrans tactiles, induisant ainsi la baisse sur les marchés mondiaux.

Le commerce de ces produits qui représente la somme faranduleuse de 1 300 milliards de dollars est supérieur à celui du secteur automobile, a indiqué Roberto Azevedo, directeur général de l'OMC.

Cinquante quatre pays de l'OMC signataires, dont l'UE et les Etats-Unis, sont les principaux pays exportateurs de ces produits

dont figurent les nouvelles générations de semi-conducteurs, les systèmes de navigation par GPS, des appareils médicaux tels que les IRM, des machines-outils pour les circuits imprimés, des satellites de télécommunications et des écrans tactiles.

«L'accord aujourd'hui est un accord majeur», a déclaré Roberto Azevedo. «La valeur annuelle du commerce de ces produits (...) représente environ 7% du commerce mondial des biens».

«Il s'agit du premier accord douanier majeur depuis 18 ans», a-t-il ajouté, soulignant qu'«éliminer les tarifs douaniers sur un commerce de cette importance va avoir un énorme impact et encourager une baisse des prix, y compris dans des secteurs utilisant de tels produits, cela va créer des emplois et va stimuler fortement la croissance mondiale». Le texte va à présent être finalisé pour être présenté à la signature officielle lors de la

prochaine conférence ministérielle de l'OMC, prévue en décembre à Nairobi. L'accord prévoit également que l'OMC va s'intéresser aux barrières non douanières qui affectent le commerce des produits de haute technologie.

Concrètement, l'accord conclu ce vendredi est un élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI), datant de 1997.

En raison des progrès fulgurants ces dernières années dans ce secteur, l'OMC a décidé en 2012 d'engager des négociations pour élargir la gamme des produits couverts par l'ATI.

Après deux ans de travaux sans résultat, ces négociations avaient connu un rebondissement favorable en novembre dernier, grâce à un rapprochement entre les Etats-Unis et la Chine.

Yanis F.

Après un mois de fermeture La Grèce prête à rouvrir sa Bourse

LA GRÈCE se prépare à rouvrir la Bourse d'Athènes après un mois de fermeture et à autoriser les investisseurs internationaux à sortir du pays le produit de la vente d'actions grecques, a annoncé samedi un porte-parole de cette place boursière.

Une proposition de rouvrir le marché avait été présentée à la Banque centrale européenne (BCE) pour son avis avant une décision du ministre grec des Finances, indique la même source.

L'économie grecque retrouve progressivement sa normalité après que le gouvernement a obtenu un prêt-relais de 7,2 milliards d'euros pour rembourser ses échéances, avec la réouverture des banques et un assouplissement des restrictions sur les capitaux.

Un accord rapide du gouvernement grec pourrait permettre à la Bourse de rouvrir dès aujourd'hui lundi même si une source directement informée de la situation précise qu'aucune date n'a été fixée.

«Nous ne savons pas encore si elle va rouvrir lundi», a-t-elle dit. «Nous le saurons (...) dans les heures à venir».

La Bourse d'Athènes est fermée depuis le 29 juin.

R. E.

Boumerdès

Trente-cinq plages autorisées à la baignade

■ Boumerdès, avec un littoral de plus de 90 km de côtes, depuis la commune de Boudouaou El Bahri à l'ouest à la commune d'Afir située à l'extrême Est, à la limite limitrophe de la wilaya de Tizi-Ouzou, figure parmi les 14 wilayas côtières du pays qui accueille au quotidien des milliers d'estivants. Elle offre à ses hôtes des sites touristiques diversifiés : la plage, la forêt et la montagne.

Par A. Kichni

En ce mois de chaleur et de canicule, et après le mois de ramadhan, des milliers d'estivants venant des différentes wilayas de l'intérieur du pays, notamment de Bouira, Tizi-Ouzou, Blida, Bordj Bou-Arréridj, M'sila, affluent sur les plages de Boumerdès dont les plus convoitées sont celles du centre du chef-lieu de wilaya, Corso, Seghirat, Zemmouri et aCap-Djinet. Si certains estivants sont attirés par la plage et les baignades, d'autres dont des personnes âgées sont charmées par la nature et le calme au niveau des espaces forestiers situés à quelques enca-

blures de la mer, pour ne citer que les forêts du Sahel, Zemmouri El Bahri et de Corso, qui disposent de toutes les commodités. Cette dernière, faut-il le signaler, a été spécialement aménagée pour se convertir en un vrai village touristique. Une manne financière a été dégagée par le secteur pour des projets en cours de réalisation, entre autres, des bungalows, un terrain de tennis avec tribunes aux normes internationales, une aire de jeux pour enfants et une enveloppe financière de plus de 460 millions de dinars mobilisée pour l'aménagement des 35 plages autorisées à la baignade, et ce, afin d'accueillir le flux croissant des estivants et leur offrir les



meilleures conditions de séjour.

Le développement du tourisme de montagne, préoccupation majeure

Par ailleurs, le tourisme de montagne est la principale préoccupation du directeur du tourisme et de l'artisanat de Boumerdès, Zoulim Nour. Il a signalé que la wilaya de Boumerdès dispose d'énormes

potentialités touristiques, la mer, la forêt, la montagne et les vestiges des différentes civilisations qui ont occupé les régions. Pour étayer ses propos, il cite les régions de Larbatache, le barrage de Bouzegza-Keddara, Kherrouba, les sites Naciria, Ammal et Beni Amrane. Lesquels seront réalisés dans le cadre d'un programme spécial. Le premier responsable du secteur n'a pas manqué de rap-

peler les projets inscrits dans le cadre du développement du secteur qui consistent en la création 11 zones d'extension touristique (ZET). Selon lui, 4 700 ha sont déjà dégagés pour la concrétisation de ces projets qui visent la valorisation et l'exploitation des richesses touristiques existantes, jusque-là inexploitées, et le désenclavement des régions. Ils offrent des milliers de postes d'emploi directs et indirects.

Il est à rappeler que depuis l'ouverture de la saison estivale, les plages de Boumerdès ont accueilli, en une semaine, depuis la fin de ramadhan à hier, près de deux millions d'estivants, selon les statistiques communiquées.

Au niveau de la direction du tourisme et de l'artisanat l'on table sur plus de 12 millions d'estivants. Si ce chiffre arrive à se concrétiser, Boumerdès se joint aux wilayas d'Oran et de Ain Témouchent qui accueillent chaque année le plus grand nombre d'estivants.

A. K.

Tizi-Ouzou/Maâtkas

Près de 170 participants au festival de la poterie

Près de 170 artisans, dont une centaine de potiers, participent à la sixième édition du Festival culturel local de la poterie de Maâtkas, à 25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, qui s'est ouvert samedi au CEM Ounnar-Mohamed de cette localité.

Cette manifestation culturelle et commerciale qui est à sa sixième édition et à laquelle prennent part des artisans de 23 wilayas, est l'occasion de mettre en avant l'art de la poterie, un métier ancestral qui était jusqu'à un passé récent, exclusivement féminin, et d'offrir aux participants une occasion de vendre leurs produits, ont indiqué les organisateurs. «L'objectif visé par ce festival est de

préserver le métier de la poterie et de le promouvoir en offrant aux artisans un espace de commercialisation qui va les encourager à maintenir cette activité», a indiqué le commissaire du festival, Meziani Mustapha.

S'agissant de la préservation de ce métier, un musée de la poterie a été inscrit au profit de la commune de Maâtkas, a-t-il rappelé, exprimant son souhait de voir la réalisation, en plus de cette infrastructure, d'un marché de la poterie, dans cette même localité afin de permettre aux artisans de vendre leurs produits durant toute l'année.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat a rappelé, de son côté, les efforts consentis

par ses services pour accompagner les artisans et leur offrir des espaces de commercialisation, à travers les différents salons et manifestations artisanales organisées en collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CAM) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Outre le marché du festival, des conférences-débats autour de la préservation de l'artisanat traditionnel, une des facettes du patrimoine et de l'identité territoriale, des ateliers de poterie et de calligraphie et des soirées artistiques sont au menu de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 30 juillet.

Rania H.

Aïn Témouchent

Lancement en septembre du projet de l'institut de techniques touristiques

Les travaux de réalisation du projet de l'institut national de formation aux techniques touristiques et hôtelières de la wilaya d'Aïn Témouchent seront lancés début septembre prochain, a-t-on appris du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat.

Après l'achèvement de l'étude de ce projet dont a pris connaissance jeudi dernier le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, lors d'une visite dans la wilaya, le lancement en réalisation est prévu le «mois de septembre prochain», a indiqué Larbi Mecheri.

La direction du tourisme et de l'artisanat procédera, la semaine prochaine, à l'étude des offres des entreprises ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national, afin de choisir la société qui concrétisera ces travaux, a-t-il ajouté, tout en rappelant l'importance de cet établissement qui contribuera au programme qualité-tourisme.

Destiné à former des cadres et des agents pour le secteur du tourisme, ce projet s'est vu allouer une autorisation de programme de 500 millions DA pour sa construction et son équipement, a-t-on signalé. Doté de quatre

logements de fonction, cet institut accueillera, une fois réalisé, 300 personnes dont 150 bénéficieront du régime d'internat.

Inscrit en 2009 dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet a fait l'objet d'une étude de réadaptation. Cette procédure a été rendue nécessaire après le refus du ministère des Finances d'accorder une enveloppe de 1,57 milliard de dinars fixée par l'étude préliminaire de ce projet, a-t-il rappelé.

Le ministère ne donnant son accord que pour 47% de ce montant, il était impossible de le concrétiser sur le terrain, d'où les retards dans sa réalisation, a-t-il ajouté.

Le futur établissement, qui sera implanté près de l'université, au niveau du second Pos sud-est d'Aïn Témouchent, accordera 50 places d'internat à l'élément féminin, selon M. Mecheri.

Sur le plan pédagogique, le futur institut national formera, au profit des wilayas du nord-ouest et du sud-ouest du pays, des techniciens supérieurs en métiers hôteliers, notamment des guides touristiques, tout en contribuant à la vulgarisation des techniques

modernes et à la formation continue des personnels du secteur.

La professionnalisation du secteur touristique, en particulier celle de l'hôtellerie, a déjà donné ses fruits dans la wilaya d'Aïn Témouchent, à la faveur d'une politique de formation dans les spécialités dispensées en adéquation avec les besoins exprimés par les établissements hôteliers existants et ceux prévus dans un avenir proche, en attendant la réalisation de l'institut national du tourisme, a encore souligné le même responsable.

Plusieurs promotions sont sorties de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle d'Aïn Témouchent (techniques hôtelières) et du Centre de formation professionnelle et de l'apprentissage de Hammam Bouhadjar (cuisine collective), outre l'Institut hôtelier «Formatel» qui a formé des cuisiniers-pâtisseries, des restaurateurs et des réceptionnistes, a-t-il ajouté.

Ce projet d'institut contribuera, par ailleurs, au développement économique de la wilaya qui repose, dans une large mesure, sur la promotion du tourisme, balnéaire en particulier, a-t-il conclu.

Hani T.

Université de Laghouat
5 000 nouveaux inscrits attendus

PAS MOINS de 5 000 nouveaux inscrits sont attendus à l'université Amar-Telidji de Laghouat au titre de la prochaine rentrée 2015-2016, a-t-on appris hier auprès de cette structure de l'enseignement supérieur.

Un nombre «suffisant» de places pédagogiques a été réservé aux nouveaux inscrits dans toutes les filières et spécialités, et la prochaine rentrée se déroulera dans de «bonnes conditions» que ce soit au niveau pédagogique ou en termes d'hébergement, a assuré le recteur, Djamel Ben Bertal. Les capacités d'accueil du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à Laghouat seront renforcées, début septembre prochain, par 3 000 places

pédagogiques, réparties entre la faculté des sciences (2 000 places) et les annexes de sport (1 000 places), en plus de 2 000 lits, a-t-il ajouté. Il est prévu également l'ouverture de classes préparatoires des instituts supérieurs pour les sciences techniques et ce, pour une durée provisoire à la faculté des sciences économiques et de gestion, en attendant la mise en place d'une structure indépendante à partir du début de 2016, a-t-on fait savoir. L'université Amar-Telidji de Laghouat compte actuellement un effectif de plus de 23 000 étudiants, encadrés par 1 000 enseignants et chercheurs.

APS



Cadres de la République sahraouie

Plus de 400 participants à Boumerdès à l'Université d'été

■ Le coup d'envoi de cette rencontre qui est à sa sixième édition, a été marqué par la présence du Premier ministre de la RASD, Abdelkader Taleb Omar, de plusieurs ambassadeurs de pays étrangers en Algérie, du président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ainsi que des présidents de partis politiques algériens, d'élus à l'Assemblée populaire nationale (APN), de chercheurs universitaires et de représentants de la société civile.

Par Safia T.

Les travaux de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) se sont ouverts samedi à Boumerdès, avec la participation de plus de 400 cadres dont des membres du gouvernement, des représentants du Front Polisario et du peuple Sahraoui dans les territoires occupés.

Le coup d'envoi de cette rencontre qui est à sa sixième édition, a été marqué par la présence du Premier ministre de la RASD, Abdelkader Taleb Omar, de plusieurs ambassadeurs de pays étrangers en Algérie, du président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnasp) ainsi que des présidents de partis politiques algériens, d'élus à l'Assemblée populaire nationale (APN), de chercheurs universitaires et de représentants de la société civile. Ce rendez-vous dont les travaux se poursuivront jusqu'au 12 août prochain, porte le nom du martyr sahraoui Hassan Elouali et est placé sous le slogan «La politique marocaine dans la région : expansion, promotion de la drogue et instabilité».

La série de communications programmées pour la première journée de cette rencontre a été entamée par le président de cette université d'été, Amine Mohamed Moulay Ahmed, qui a salué «la position constante et courageuse de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie, en dépit des conséquences politiques mondiales et régionales d'une telle prise de position».

Pour sa part, Ibrahim Ghali, ambassadeur de la RASD en Algérie, a souligné que la tenue de cette université d'été intervient dans un contexte marqué par «la poursuite de la politique répressive et d'atteintes aux droits de l'Homme, par l'occupant, sur le territoire sahraoui».

De son côté, le président de la Cnasp, Said El Ayachi, a déclaré que cette rencontre est une «tribune populaire, politique et médiatique pour des échanges d'expériences, de dialogue et de discussions autour de sujets portant sur la lutte du peuple sahraoui».

«Cette université d'été est aussi une occasion pour réaffirmer la solidarité des Algériens avec le peuple sahraoui et insister sur la revendication légitime d'indépendance de celui-ci, une revendication soutenue par de nombreux pays et organisations



mondiales et le Droit international», a-t-il ajouté. «La cause sahraouie bénéficie du soutien de plus de 120 pays et il est impossible au peuple algérien de cautionner la politique de répression pratiquée par Maroc, contre le peuple sahraoui», a rappelé M. El Ayachi, qui a exprimé sa conviction d'«aboutir tôt ou tard à un règlement juste de la question sahraouie à travers un référendum d'autodétermination». Le programme de l'Université d'été des cadres de la RASD plusieurs communications et conférences politiques qui seront animées par des chercheurs universitaires, des experts et des représentants des centres d'études à travers le pays.

Le Premier ministre sahraoui appelle Ban Ki-moon à «matérialiser» sa promesse

Le Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique, Abdelkader Taleb Omar, a appelé, samedi depuis Boumerdès, le Secrétaire général des Nations unies à «matérialiser» sa promesse formulée dans son rapport présenté au Conseil de sécurité et dans lequel il est mentionné que «l'année 2015 verra une avancée dans le dossier sahraoui».

Intervenant lors d'une conférence de presse animée en marge de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, qui se déroule à

Boumerdès du 25 juillet au 12 août prochain, M. Taleb Omar a rappelé que, dans ce même rapport, il est mentionné que «des mesures devaient être prises pour relancer le dossier sahraoui, si aucune avancée n'est enregistrée entre-temps». Ces mesures devaient intervenir en avril passé, à l'occasion de la tenue de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question sahraouie, a-t-il ajouté, déplorant qu'«aucune mesure ne soit engagée», entre-temps, et fustigeant «le rôle de la France dans le blocage de ces mesures». Le Front Polisario a exprimé son mécontentement à ce blocage, mettant en garde contre une «nouvelle escalade de la tension au Sahara occiden-

tal où le peuple ne peut demeurer éternellement les bras croisés face à l'occupant marocain qui continue à bloquer le processus de paix», a-t-il ajouté.

Le Premier ministre de la RASD a souligné que le peuple sahraoui garde espoir quant à la levée du gel sur le dossier sahraoui et à sa relance à l'occasion de la visite attendue courant 2015, du Secrétaire général de l'ONU dans la région.

M. Taleb Omar avait, lors de l'ouverture des travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, appelé l'ONU à condamner la présence marocaine dans le Sahara occidental et à l'arrêt du «pillage continu et illégitime de ses richesses naturelles et ses productions maritimes, agricoles et de minerais». Il a souligné, à ce propos, que «le Maroc a planifié de lancer, courant août prochain, en coordination avec la compagnie pétro-gazière irlandaise San Leon Energy, des opérations d'exploration et de forage sur les territoires sahraouis occupés», ajoutant que cette démarche est en «contradiction avec le droit international». La sixième édition de l'Université d'été qui porte le nom du martyr sahraoui Hassan Elouali et qui est placée sous le slogan «La politique marocaine dans la région : expansion, promotion de la drogue et instabilité», connaît la participation de 400 cadres sahraouis et représentants des territoires occupés. S. T.

Habib Essid :

«Le terrorisme n'a aucun rapport avec l'Islam et ne déstabilisera pas le pays»



«Les personnes impliquées dans des opérations terroristes en Tunisie n'ont aucun rapport avec l'Islam ou l'amour de la patrie et ne réussiront jamais à déstabiliser le

pays ni à porter atteinte à l'unité des Tunisiens», a affirmé, samedi, le Chef du gouvernement Habib Essid.

Essid qui s'exprimait lors d'une visite effectuée samedi à la galerie de l'information à Tunis qui abrite une exposition photos en hommage au martyr Mohamed Brahmi à l'occasion de la commémoration du deuxième anniversaire de son assassinat, a ajouté que «l'Etat poursuivra la lutte contre le terrorisme qui menace la stabilité et la sécurité du pays».

Il a affirmé que la guerre contre le terrorisme nécessite l'unification des rangs, mettant, à cet égard, l'accent sur l'importance du rôle dévolu au citoyen dans l'appui aux efforts des institutions militaire et sécuritaire pour défendre la patrie, ses acquis et ses choix. Ceci, a-t-il dit, s'est bel et bien illustré, lors des opérations anticipatives menées au cours de la dernière période, opérations qu'il a qualifiées de «coup dur pour les terro-

ristes». L'adoption, samedi à l'aube, du projet de loi sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent permettra à l'Etat, selon le Chef du gouvernement, de renforcer les moyens de lutte contre le terrorisme et la corruption, et «aux Tunisiens de défendre leurs acquis et leurs choix».

Par ailleurs, Essid a évoqué le mérite et les qualités du martyr Mohamed Brahmi qui représentait un danger pour les terroristes compte tenu de ses positions audacieuses dans la défense de la liberté de la patrie. Commentant l'absence de festivités marquant la célébration du 58^e anniversaire de la fête de la République à l'avenue Habib-Bourguiba, Essid a fait savoir qu'il a été décidé d'éviter toute manifestation de masse par mesure de précaution.

Le député Mohamed Brahmi a été assassiné le 25 juillet 2013 devant son domicile à l'Ariana.

Tahar G./DI

Heurts à Jérusalem, la police israélienne entre dans la mosquée d'Al-Aqsa

■ La police israélienne a pénétré hier dans la mosquée Al-Aqsa, une incursion extrêmement rare dans ce troisième lieu saint de l'islam situé dans la Vieille ville de Jérusalem, pour mettre fin à des heurts déclenchés après la venue de juifs orthodoxes.

Par Ali O.

L'Esplanade des mosquées, que les juifs appellent le Mont du temple et considèrent comme leur premier lieu saint, est régie par un statu quo hérité du conflit de 1967 qui veut que si juifs et musulmans peuvent se rendre sur le site sacré qui surplombe l'ultra-touristique Vieille ville de Jérusalem, les juifs n'ont pas le droit d'y prier.

Dans la nuit de samedi à hier, les juifs ont entamé les commémorations de Tisha Beav, qui marque dans leur calendrier la destruction des deux temples qui se trouvaient sur l'Esplanade -le Mur des Lamentations en contrebas des mosquées en est le dernier vestige. Des milliers d'entre eux se sont rassemblés sans incident devant le Mur des Lamentations mais d'autres, des radicaux, auraient tenté de venir prier aux abords de l'Esplanade ultra-sensible.

Des échauffourées ont alors éclaté, et tôt le matin des dizaines de policiers israéliens ont investi l'Esplanade avant de



pénétrer «de plusieurs mètres» à l'intérieur d'Al-Aqsa, a indiqué la police israélienne. Sur des photos diffusées par la police on peut voir les portes en bois du lieu de culte arrachées, des tapis déchirés ainsi que des pierres jonchant le sol. Selon la police, ce sont «des émeutiers mas-

qués», des musulmans barricadés dans la mosquée, qui «ont commencé à jeter des pierres et des projectiles de l'intérieur de la mosquée en direction des policiers, dont certains ont été blessés». Un photographe de l'AFP a vu au moins six Palestiniens être arrêtés mais aucun bilan côté palestinien n'était disponible dans l'immédiat.

Des heurts similaires avaient eu lieu en novembre dernier, et l'État hébreu avait alors pris la décision rarissime de fermer l'Esplanade des mosquées, provoquant une crise diplomatique

avec la Jordanie, en charge du lieu saint.

Amman avait rappelé son ambassadeur durant trois mois et Palestiniens, Jordaniens et une partie de la communauté internationale avaient mis en garde contre une modification du statu quo qui pourrait embraser la région, alors que Jérusalem était en proie à une spirale de violences et d'attentats.

Les Palestiniens accusent régulièrement Israël de vouloir remettre en cause le statu quo et de plier face à la pression des

ultra-orthodoxes qui réclament le droit de prier sur l'Esplanade.

L'État hébreu, et notamment son Premier ministre Benjamin Netanyahu, assurent ne pas vouloir modifier d'un iota ce statu quo.

Mais il existe une mouvance ultra-religieuse, représentée par plusieurs députés israéliens, qui milite pour le droit des juifs à prier sur l'Esplanade. Les plus radicaux vont jusqu'à prôner la reconstruction du Temple juif, en lieu et place des mosquées, qui devraient être détruites.

En réaction, les Palestiniens mobilisent régulièrement ceux qu'ils appellent les «*mourabitoon*», littéralement les sentinelles en arabe. Un mouvement, en grande partie informel, qui regroupe des musulmans et des musulmanes qui se rendent sur l'Esplanade en nombre à chaque visite de juifs ultra-orthodoxes ou à chaque intervention de la police israélienne.

La Vieille ville, située à Jérusalem-Est occupée et annexée par Israël, était toujours quadrillée hier matin par d'importants renforts policiers israéliens, alors que se poursuit Tisha Beav, journée de deuil qui marquent les commémorations de plusieurs désastres dans l'histoire du judaïsme, notamment la destruction du Temple de Salomon, 600 ans avant Jésus-Christ, puis celle du second Temple en l'an 70. A. O.



Points chauds Inquiétude

Par Fouzia Mahmoudi

Si la droite est, à juste titre, très optimiste pour les prochaines élections nationales en France, que cela soit pour les régionales qui se tiendront à la fin de cette année ou pour la présidentielle de 2017, il n'en reste pas moins qu'elle se méfie de plus en plus de l'extrême-droite. Le Front National sera d'ailleurs certainement l'ennemi le plus difficile à abattre alors que les socialistes ne semblent avoir aucune chance de victoire que cela soit pour les régionales ou la présidentielle. Le mandat de François Hollande a en effet réussi à détruire en grande partie l'influence que pouvait avoir la gauche sur les Français, qui désormais, se rabattent pour une majorité d'entre eux sur la droite et l'extrême droite. Or, chez les Républicains l'on veut éviter que le FN ne remporte un trop gros succès au risque d'éclipser celui de la droite. Surtout, à droite l'on veut éviter coûte que coûte que le parti frontiste ne remporte une région à l'occasion des élections de décembre prochain. Une telle victoire offrirait un poids supplémentaire et une légitimité qui pourrait être plus qu'utile à Marine Le Pen pour 2017. Et si la candidature à cette dernière au Pas de Calais est irrémédiable, la droite semble décidée à tenter de saboter la candidature d'une autre grande figure du FN, Marion Maréchal Le Pen, en demandant, rien que moins, que son exclusion du parti fondé par son grand-père. En effet, Christian Estrosi, député-maire de Nice, a écrit la semaine dernière à Marine Le Pen pour lui demander l'exclusion de la tête de liste FN pour les régionales en Paca, qui a pris sur sa liste un ancien leader du groupuscule d'extrême-droite, le Bloc Identitaire. «Par cette alliance, votre nièce franchit une ligne rouge que même votre père n'avait pas osé franchir», écrit Christian Estrosi dans une lettre. Car «en prêtant allégeance au Bloc Identitaire et en scellant une alliance en bonne et due forme avec eux, elle s'inscrit dans la tradition d'une extrême droite non pas Bleu Blanc Rouge comme elle le prétend mais bel et bien Bleu Brun, Noir». Rappelant que Philippe Vardon fut notamment «condamné à 4 mois de prison pour reconstitution de ligue dissoute», et le considérant comme «l'alpha et l'oméga d'une radicalisation qui menace notre vie ensemble», Christian Estrosi interroge Marine Le Pen : «Allez-vous avoir de nouveau la main qui tremble ou allez-vous vous comporter comme la femme d'État que vous prétendez être et exclure votre nièce du Front national?». Toutefois, l'attaque d'Estrosi ressemble plus à l'admission de l'inquiétude qui agite les Républicains que d'une initiative sensée. De toute évidence, la droite est anxieuse et commence à se disperser en menant des actions qui sont hors de propos plutôt que de tenter de s'imposer grâce à son programme.

F. M.

Cameroun Nouvel attentat meurtrier portant la marque de Boko Haram

Le Cameroun a été la cible samedi soir d'un nouvel attentat, perpétré par une kamikaze adolescente et qui a fait au moins 20 morts dans la ville de Maroua (extrême-nord), déjà frappée mercredi par une double attaque meurtrière portant la marque des islamistes nigériens de Boko Haram.

Hier matin, la télévision d'État camerounaise a revu à la hausse le bilan, faisant état de 20 morts, contre 14 dans un premier temps, et de 79 blessés.

Selon la télévision, il s'agit, comme mercredi, d'un attentat-suicide commis par une jeune adolescente qui a déclenché sa bombe dans un bar d'un quartier populaire de la ville.

«Une fillette d'une douzaine d'années s'est fait exploser entre deux ventes à emporter au lieu dit 'pont vert'. Les forces de sécurité ont bouclé la zone de l'attentat suicide et procédé à plusieurs arrestations», selon la télévision.

Dans la confusion et la panique provoquées par l'attaque, des sources militaires avaient évoqué dans un premier temps une bombe lancée par un homme dans le bar.

Un habitant de la ville a de son côté expliqué avoir entendu

«une forte explosion». «Nous avons appris qu'il y a eu une attaque au grand bar le 'Boucan', «très fréquenté en soirée», a raconté cet habitant, ajoutant : «C'est la psychose».

Maroua, ville commerçante jadis animée et majoritairement peuplée de musulmans, vivait déjà dans la peur et sous étroite surveillance militaire depuis des mois. La circulation des deux-roues, connus pour être le moyen de transport privilégié par les islamistes, était notamment interdite dès la tombée de la nuit. Mercredi déjà, deux adolescentes kamikazes avaient tué 13 personnes en se faisant exploser au marché central de Maroua et dans un quartier voisin. Maroua est le chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, frontalière des fiefs nigériens du groupe islamiste Boko Haram, qui multiplient les attaques au Nigeria, mais aussi chez ses voisins, Cameroun, Tchad et Niger.

Ces pays ont lancé au début 2015 de vastes opérations militaires contre les islamistes, leur infligeant de lourdes pertes sans parvenir à les neutraliser. Et les attentats sont désormais quasi-quotidiens.

Vendredi encore, au moins 25 personnes ont été tuées dans

une nouvelle attaque menée par des islamistes dans des villages du nord-est du Nigeria.

Une nouvelle vague de violences a déjà fait plus de 800 morts depuis l'investiture, fin mai, du nouveau président nigérian Muhammadu Buhari, qui a érigé en priorité la lutte contre les insurgés, affiliés au groupe jihadiste État islamique (EI).

Les attaques perpétrées par Boko Haram et la répression de l'insurrection par les forces nigérianes ont fait plus de 15.000 morts et 1,5 million de déplacés au Nigeria depuis 2009.

Pour prévenir ces attaques, le gouverneur de la région a interdit le port du voile islamique intégral, régulièrement utilisé par des kamikazes de Boko Haram pour dissimuler leurs explosifs. Cette interdiction a été étendue à d'autres zones du territoire camerounais, sans être généralisée à tout le pays.

Le Tchad voisin a lui totalement proscrit le voile intégral après avoir été la cible d'attentats similaires à N'Djamena. La capitale tchadienne a été frappée à deux reprises en moins d'un mois, et le dernier attentat-suicide avait fait 15 morts et 80 blessés le 11 juillet sur le marché central.



Expositions artisanales à Alger

De jeunes créateurs créent la joie dans les rues

■ Plusieurs rues de la capitale et d'autres villes du pays sont garnies, depuis le début de l'été, d'œuvres artisanales de jeunes créateurs. Ces expositions offrent aux artisans l'occasion de commercialiser leurs produits et à la population le plaisir d'acquérir des objets inédits.

Par Abla Selles

Les maisons de l'artisanat des différentes villes du pays sont très actives durant la période estivale. A l'instar des expositions de vente mises en place dans les différents hôtels et complexes touristiques, des artisans exposent leurs produits dans les rues, offrant aux clients l'embarras du choix et le plaisir de la découverte. Il s'agit d'œuvres artisanales représentant la culture des différentes villes du pays ainsi que des métiers qui méritent le respect et l'encouragement. Des artisans des deux sexes et de tous âges démontrent une créativité particulière, chacun dans son métier. Le but majeur de ces expositions, organisées en collaboration avec les APC, est d'assurer un espace de vente aux artisans et des stands de découverte pour la population. C'est aussi une manière d'encourager les artisans à préserver les différents métiers de nos ancêtres.

A Alger, des artisans de la ville exposent depuis le mois dernier devant la Grande Poste



PH/DK

et l'Université Alger I des œuvres artisanales qui attirent un public nombreux. Des objets de décoration et d'utilité quotidienne faites à base de poterie, de la céramique, de la dinanderie ainsi que des tenues traditionnelles, des bijoux et des accessoires de maison sont exposés dans la rue, proposant

au public un des plus beaux espaces culturels. C'est un éventail de produits représentant les différentes villes du pays mais fabriqués par des artisans de la capitale. «Je confectionne des bijoux avec du corail depuis quatre ans mais je ne possède pas de local pour les vendre. Je profite alors de cette exposition

organisée par la Maison de l'artisanat d'Alger en collaboration avec l'APC d'Alger-centre pour vendre mes produits», déclare un exposant. «La commercialisation de nos produits n'est pas facile, et pour cela cette exposition est comme une bouffée d'oxygène pour nous», ajoute une artisane de tenues tradition-

nelles. «Il nous arrive souvent de réaliser des œuvres sans pouvoir les vendre par manque de local commercial. Cette exposition nous aide à nous faire connaître et à commercialiser nos produits même si ce n'est pas toujours suffisant», explique un dinandier.

Ces exposants, dont la majorité ne possède pas de local commercial, trouvent dans ce genre d'exposition l'occasion de se faire connaître aux clients qui s'intéressent à leurs produits.

La population, pour sa part, accueille ce genre d'événement avec beaucoup de satisfaction. «J'aime tout ce qui est antérieur et artisanal et je profite de cette exposition pour acheter des articles de décoration très rares», témoigne une dame d'une quarantaine d'années. Quant à Nadia, les articles exposés sont intéressants mais le prix n'est pas loin de celui des boutiques. «J'aurais aimé que les prix soient plus raisonnables», a-t-elle déclaré. A.S.

Ciné-medina à Laghouat

Les cinéphiles gâtés

La manifestation «Ciné-medina» a été lancée vendredi dans la soirée à la Maison de la culture Tekhi-Abdallah-Ben-Kerjou de la ville de Laghouat, en présence d'une foule d'amateurs du septième art, a-t-on constaté.

La cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous culturel, initié par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), sous l'égide du ministère de la Culture, a été marquée par la projection de films d'animation

pour enfants et des clips vidéo.

Le programme de cette manifestation qui s'étalera sur quatre jours, prévoit la projection de films documentaires, dont «L'Algérie vue du ciel» de Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi qui offre un voyage inédit aux téléspectateurs pour découvrir les merveilles des quatre coins du pays. Le rendez-vous donnera lieu également à la projection des clips de la défunte Warda El Djazaira, et la chan-

teuse Zakia Mohamed, le long métrage «Parfums d'Alger» du réalisateur Rachid Benhadj, «Harragas blues» de Moussa Haddad, et autres œuvres cinématographiques, ont indiqué les organisateurs.

Cet événement permettra au large public de passer un agréable moment de partage, d'évasion et de découvrir ainsi les œuvres cinématographiques nationales, a-t-on signalé. F.H.

La manifestation «Cadets de la musique andalouse»

Mostaganem accueille les participants

La 4^e édition de la manifestation «Cadets de la musique andalouse» s'est ouverte samedi soir à la Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem, avec la participation de 13 troupes issues de huit wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique, initiée par la direction de la culture

de la wilaya, a été marquée par la reproduction de partitions et noubas de musique andalouse par les associations «Riadh El Andaloussi El Bliidi» de Blida, «El Wissal» de Tissemsilt et «El Amel» de la zaouia Alaouia de Mostaganem.

Le public sera au rendez-vous cinq jours durant, avec des soirées de musique andalouse

qui seront animées par les associations participantes dont cinq locales et les autres venues de Blida, Tissemsilt, Chlef, Médéa, Cherchell (Tipasa), Oran et Sidi Bel-Abbès.

Un concours dans ce genre musical a été introduit, pour la première fois, dans cette manifestation pour désigner les trois meilleures troupes.

Cette manifestation, co-organisée avec la Maison de la culture, vise à encourager les jeunes talents, à soutenir les associations actives dans ce domaine pour préserver ce legs et à contribuer à la formation des cadets et amateurs de ce genre de musique, selon les organisateurs. D.R.

Prévu du 30 juillet au 7 août

Ath Yenni accueille la fête du bijou traditionnel

La traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni est de retour pour sa 12^e édition, mise en place par le Comité communal des fêtes d'Ath Yenni. Cette région de Tizi Ouzou organise, du 30 juillet au 7 août, une expo-vente autour de la joaillerie, activité ancestrale du village. Les festivités auront pour thème

cette année «Le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie» et regrouperont plusieurs artisans bijoutiers locaux venus de plusieurs wilayas d'Algérie mais aussi des artisans de métiers tels que la broderie, la tapisserie, la vannerie et la poterie. Ne se limitant pas à l'expo-vente de ses bijoux kabyles traditionnels, Ath

Yenni prévoit aussi des conférences autour du bijou traditionnel et des émissions radiophoniques en direct avec la participation d'artisans bijoutiers. La cérémonie d'ouverture se déroulera au CEM Larbi-Mezani qui accueillera également une partie des exposants, la Maison de jeunes Keddache-Ali abritera

aussi une part de l'événement, le Centre culturel Mouloud-Mammeri servira quant à lui de centre de presse. Cette manifestation culturelle et économique est l'occasion de redécouvrir un art issu du folklore kabyle et d'en apprendre davantage à ce sujet. F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Esplanade de Riad El Feth

Jusqu'au 29 juillet :

Festival international de la littérature et du livre de jeunesse.

Théâtre de plein air Casif à

Sidi Fredj

Jusqu'au 31 juillet :

Une variété artistique animée par une pléiade d'artistes algériens et étrangers.

Lundi 27 juillet :

Spectacle musical animé par l'artiste Lounis Ait Menguellet.

Théâtre plein air Chakroun-

Hassni d'Oran

Jusqu'au 4 août :

Festival local de la chanson oranaise.

Galerie des Ateliers

Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet :

Exposition de l'Art pictural auresien en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Bassins, Ben Aknoun

Jusqu'au 31 juillet :

Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Palais de la culture Malek-

Haddad de Constantine

Jusqu'au 29 juillet :

Journées culturelles du Soudan.

Théâtre régional de

Tizi Ouzou

Jusqu'au 31 juillet :

Journées théâtrales.

Coup-franc direct



Des clubs plus nantis ?

Par Mahfoud M.

Faisant fi de la règle générale qui veut que la majorité des clubs de la Ligue I vont en Tunisie pour s'y préparer lors de cette intersaison, certains autres clubs ont choisi l'Europe comme destination. Cela va de la Pologne à l'Espagne et le Portugal. Ces clubs qui ont choisi ces sites sont-ils plus nantis financièrement ? En fait, ce ne sont pas les plus riches qui ont choisi le Vieux continent comme point de chute pour leurs stages, puisque les formations du NAHD, du MCO n'ont pas vraiment les moyens financiers des grosses cylindrées de la Ligue I et qui ont préféré la Tunisie. Pour ces formations, il s'agissait seulement de changer de site par rapport à ceux des années précédentes, surtout qu'ils pensent qu'en Tunisie, il leur sera très difficile de se concentrer étant donné qu'ils trouveront de nombreuses équipes algériennes et que cela sera comme un championnat-bis, alors qu'ils souhaitent vraiment changer d'air et voir d'autres destinations pour se faire une idée du niveau qu'ils trouveront outre-mer. L'essentiel pour ces équipes est de mettre les joueurs dans les meilleures conditions possibles pour que ces derniers se concentrent sur l'entame de la nouvelle saison qui s'annonce difficile pour eux.

M. M.

Ligue des champions

L'ESS partage les points avec Al Merreikh

L'ESS Sétif a été tenue en échec, samedi soir sur son terrain du stade du 8-Mai 1945, par l'équipe soudanaise d'Al Merreikh sur le score d'un but partout (mi-temps 1-1), pour le compte de la 3^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions africains de football (Gr. B). Malgré un début de match difficile, dominé assez copieusement par une formation soudanaise très athlétique, les Sétifiens seront les premiers à trouver l'ouverture par leur buteur Abdelmalek Ziaya qui fusille Salim, le gardien d'Al Merreikh, après une action bien orchestrée par la paire Farès Hachi-Walid Chenine (16').



Les joueurs de l'Entente, étonnamment crispés malgré cette réalisation, ne jubileront pas bien longtemps puisque l'attaquant nigérian d'Al Merreikh remettra rapidement les pendules à l'heure en s'élevant au-dessus de tout le monde pour convertir en but, de la tête, un corner bien botté par l'ivoirien Didier Lebri (23'). Le match s'équilibre alors et se concentre dans l'entrejeu, une zone bien occupée par les Soudanais qui parviennent, non seulement à noyer dans l'œuf toutes les amorces d'offensives sétifiennes, mais aussi à inquiéter le portier Abderrouf Belhani qui devra s'employer à fond pour stopper un tir centré de Didier Lebri, «oublié» par ses défenseurs (35'). Même scénario en seconde période, même si l'Entente, portée par son public, se ragaillardit quelque peu. Malheureusement pour les «Aigles Noirs», Ziaya, bien servi par Delhoum, tente un tir difficile (finalement contré) alors qu'un co-équipier, essoulé et idéalement placé à sa droite, lui faisait des appels désespérés (62'). Mohamed

Benyettou, qui venait de remplacer un bien pâle Sofiane Younés, n'aura plus de chance à la 77' lorsque le gardien Salim repousse sa tentative rageuse à la suite d'une erreur d'un défenseur.

C'en était fini des chances de l'ESS Sétif de remporter ce match qui aurait d'ailleurs pu tourner à l'avantage des Soudanais si le gardien sétifien Belhani n'avait pas détourné du bout du gant, au prix d'une belle envolée, un tir surprenant du redoutable Bakri Al Madina (82').

Un résultat nul qui compromet sérieusement les chances de qualification de l'Entente pour les demi-finales, d'autant que deux déplacements périlleux attendent les hommes de Kheireddine Madoui dans ce groupe B, à Omdurman face à leurs adversaires du jour, et à Alger devant l'USM Alger contre un seul match à domicile face au MC El Eulma, bon dernier de la poule. L'USM Alger qui a remporté ses trois premières rencontres, la dernière en date obtenue vendredi soir face à El Eulma (2-1), caracole en tête du groupe B avec 9 pts, suivie d'Al Merreikh et de l'ESS, seconds ex aequo avec 4 pts, et du MC El Eulma qui ferme la marche avec 0 point.

Championnat du monde de handball U21 garçons Première victoire de l'Algérie face au Chili



La sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball, a remporté sa première victoire au Mondial-2015 qui se poursuit au Brésil en battant le Chili sur le score de 29 à 22 (16-10), dimanche matin en match comptant pour la 4^e journée du groupe C. Les Algériens avaient perdu leurs trois premières rencontres face à la France (26-25), l'Argentine (23-19) et le Danemark (42-18). Ils affronteront la Corée du Sud lundi. L'Algérie avait terminé à la 24^e et dernière place lors du précédent championnat du monde (U-21) de 2013 organisé en Bosnie-Herzégovine, après avoir enregistré sept défaites en autant de matches. L'Algérie prend part à la compétition mondiale de cette catégorie pour la dixième fois de son histoire. Elle avait déjà participé à neuf éditions du Championnat du monde (U21), obtenant les résultats suivants : 1987 (11), 1989 (14), 1993 (13), 1997 (11), 2001 (12), 2003 (18), 2009 (20), 2011 (14), 2013 (24).

Eliminatoires Mondial-2018 (zone Afrique - 2^e tour) Algérie-Tanzanie ou Malawi au menu des Verts

Le tirage au sort préliminaire du Mondial-2018, effectué samedi soir à Saint-Pétersbourg (Russie), a mis sur le chemin de l'Algérie la Tanzanie ou le Malawi, soit des adversaires que nos capés connaissent très bien pour les avoir déjà affrontés par le passé.



Un tirage clément pour les Verts

Par Mahfoud M.

Exemptés du 1^{er} tour grâce à leur classement Fifa de juillet-2015 (parmi les 27 équipes les mieux classées de la Confédération africaine), les Verts entreront en lice au 2^e tour en croisant le fer avec le vainqueur du match Tanzanie-Malawi qui se jouera les 5 (aller) et 13 (retour) octobre. Les matches de ce deuxième tour auront lieu le 9 novembre pour l'aller et le 17 du même mois pour le retour. Tous les regards de l'Afrique avaient les yeux braqués sur les mains du Camerounais Samuel Eto'o qui a eu l'insigne honneur de procéder au tirage au sort du continent noir. Ce dernier a eu la main heureuse pour l'Algérie étant donné qu'elle devra en découdre avec les Tanzaniens ou les Malawites qu'elle connaît très bien pour les avoir affrontés tout récemment.

Contre le Malawi, les hommes de Christian Gourcuff avaient glané six points en poule des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2015 (CAN-2015) en gagnant 2-0 à Blantyre puis 3-0 à Blida. Ils gardent néanmoins en mémoire le cinglant 3-0 reçu face à ce même Malawi en

Angola lors de la CAN-2010. La Tanzanie, elle, a constitué un tournant dans le parcours des coéquipiers de l'ancien capitaine Madjid Bougherra. Dans la foulée d'un Mondial-2010 raté en Afrique du Sud, l'Algérie affronte la Tanzanie pour le compte de la 1^{re} journée des qualifications à la CAN-2012. La superbe frappe des 30m de Guedioua n'a pas permis à l'Algérie de s'imposer à Blida (1-1).

Ce nul a été synonyme de départ du «cheikh» Rabah Saâdane de la barre technique de l'équipe nationale, remplacé par Abdelhak Benchikha qui n'a pas fait long feu. Limogé après la déroute de Marrakech face au Maroc (4-0), Benchikha a laissé sa place au Bosnien Vahid Halilhodzic qui a entamé ses fonctions contre... la Tanzanie à Dar es Salaam avec un résultat identique qu'à l'aller (1-1).

Ce résultat n'a pas empêché «coach Vahid» d'entamer un travail de fond qui a conduit les Algériens jusqu'à un huitième de finale historique de Coupe du monde, perdu avec les honneurs contre les futurs champions du monde allemands au

Brésil (2-1 a.p.). Si le tirage a été clément pour l'Algérie, l'ancien attaquant de Barcelone, Chelsea et l'Inter Milan a sorti un choc Angola-Afrique du Sud lors du 2^e tour des qualifications pour la Coupe du monde-2018 qui va écarter prématurément un sérieux prétendant à l'un des cinq billets pour la Russie. Deux autres rencontres méritent toutes les attentions : Soudan-Zambie et Maroc-Guinée équatoriale, cette dernière étant demi-finaliste de la dernière Coupe d'Afrique des nations-2015 organisée à domicile. Les vainqueurs de cette deuxième série de duels accéderont au dernier tour décisif. Ils y seront réparties en cinq groupes de quatre, disputés selon une formule de championnat en matches aller-retour. Les nations qui termineront en tête de chaque groupe seront qualifiées pour Russie-2018. La date, le lieu et la procédure du tirage au sort du 3^e et dernier tour éliminatoire (du 3 octobre 2016 au 14 novembre 2017) seront confirmés à l'issue du 2^e tour par le comité d'organisation de la Coupe du monde-2018.

M. M.

L'Algérie qualifiée au Championnat d'Afrique U-23 L'EN se rapproche de Rio

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) s'est qualifiée logiquement samedi soir pour le 2^e Championnat d'Afrique de la catégorie, en faisant match nul face à la Sierra Leone (0-0) en match retour du dernier tour qualificatif, disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Lors du match aller, disputé samedi dernier également à Blida, les Verts l'ont emporté sur le score de 2 à 0, grâce à un doublé signé Abdelhakim Amokrane. La Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola qui frappe ce pays depuis une année. Devant des gradins vides, come ce fut le cas lors de la première manche, les joueurs du sélectionneur suisse Pierre-André Schurmann, ont voulu imposer leur diktat dès le début en assiégeant la cage du portier adverse Unis Koroma. A la troisième minute de jeu, l'Algérie s'est procurée la première occasion par



l'entremise Gaâga qui a vu son tir légèrement passé au-dessus de la transversale. Conscients du retard accusé par rapport au match aller, les joueurs de John Keister ont procédé par un jeu physique, à la limite de l'agressivité, une manière d'«impressionner» les Algériens, plus à l'aise.

Manquant de lucidité en attaque, la Sierra Leone n'a pas pesé lourd sur la défense algérienne bien regroupée autour du gardien de but Salhi, peu sollicité durant la première période. A la mi-temps, la présidente de la Fédération sierra léonaise M^{me}

Johansen Isha a honoré le président de la FAF Mohamed Raouraoua en lui remettant un trophée symbolique. Au retour des vestiaires, les coéquipiers du capitaine Mohamed Benkabilia ont bien géré la partie devant des Sierra léonais peu inspirés offensivement. Cette qualification constituera ainsi une marche en avant pour les Algériens en vue d'une participation honorable au prochain CAN 2015, et du coup tenter de faire mieux que lors de la première édition disputée en 2011 au Maroc, qui a vu les Verts quitter sans gloire la compétition dès le premier tour avec un bilan d'une victoire (Sénégal 1-0) et deux défaites (Maroc 1-0 et Nigeria 4-1). Le prochain CAN 2015 se jouera au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain. Un rendez-vous qualificatif aux Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro au Brésil, une épreuve planétaire à laquelle l'Algérie n'a pas pris part depuis 1980 à Moscou.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alimentation en eau potable

Perturbation dans six communes d'Alger

UNE PERTURBATION dans l'alimentation en eau potable touchera six communes d'Alger du lundi à partir de 22 heures à mardi prochain à 20 heures, a annoncé dimanche dans un communiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Les communes de Bab El Oued, Oued Koreiche, La Casbah et Alger-Centre seront touchées en partie tout comme les parties basses de Bologhine et Rais Hamidou,

et ce suite à des travaux de réparation «d'une fuite importante sur une canalisation principale de transfert d'eau» dans la commune de Mohammadia. SEAAL précise que la situation se rétablira progressivement dès la fin des travaux et qu'elle met en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers ainsi que la population «dans la mesure du possible».

R. N.

Bordj Badji Mokhtar

Des quantités importantes de denrées alimentaires et de carburant saisies

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, a saisi, samedi, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, trois camions chargés d'une quantité de 23,2 tonnes de denrées alimentaires et 8 600 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) a saisi, le 25 juillet 2015, trois camions chargés d'une quantité de 23,2 tonnes de denrées alimentaires et 8 600 litres de carburant destinés à la contrebande», a précisé la même source.

APS

Tizi Ouzou

Plus de 3 000 arbres fruitiers détruits par les feux

QUELQUE 3 032 arbres fruitiers ont été détruits par les feux à travers le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis le début de l'été, selon un bilan établi par la direction locale de la Protection civile. Alors que la superficie totale du couvert végétal parcourue par pas moins de 75 départs de feux enregistrés est estimée à 363 ha dont 169 ha de broussaille, 132 ha de forêts, 42 ha de maquis et 09 ha de récolte (blé). Par ailleurs, toujours selon la même source, le nombre d'esti-

vants recensés sur les 08 plages où la baignade est autorisée depuis le début de la saison atteint les plus de 150 000. Les mêmes services ont effectué à l'occasion de la surveillance de ces plages pas moins de 263 interventions pour sauver 39 baigneurs du danger de mort certain. Malheureusement trois cas de noyade mortelle ont été recensés durant la même période de référence à des endroits non surveillés, voire même interdits à la baignade.

Hamid M.

Ligue 1 : A partir du prochain mercato

Interdiction de recrutement des joueurs étrangers

LE BUREAU fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver), indique dimanche un communiqué de la première instance footballistique nationale. Les joueurs disposant d'un contrat pourront néanmoins jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source. Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises léga-

lement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», a expliqué le bureau fédéral, qui a déploré aussi dans ce registre «les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux». Depuis la saison passée, le nombre de joueurs étrangers autorisés à être inscrits dans l'effectif de chaque club de Ligue 1 a augmenté à trois au lieu de deux. Mais seuls deux éléments ont le droit d'être alignés ensemble dans un match.

Racim S.

ACCIDENT DE LA ROUTE



Boumerdès

Deux dealers pris en flagrant délit arrêtés

■ C'est sur la base de renseignements parvenus au siège de la Sûreté, faisant état de la présence de deux individus qui s'adonnaient à la vente des stupéfiants au niveau des locaux commerciaux situés à proximité du lycée Driss El Djazairi de Boumerdès, que les enquêteurs de ladite structure ont planifié une opération coups de poing sur le site...

Par Ahmed K.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue et les stupéfiants, les policiers de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la sûreté de daïra de Boudouaou ont arrêté deux dealers en flagrant délit de vente de drogue et de substances psychotropes, indique un communiqué de la sûreté de wilaya de Boumerdès.

En effet, c'est sur la base des renseignements parvenus au siège de la sûreté, faisant état de la présence de deux individus qui s'adonnaient à la vente des stupéfiants au niveau des locaux commerciaux situés à proximité

du lycée Driss El Djazairi de Boumerdès, que les enquêteurs de ladite structure ont planifié une opération coups de poings sur le site. Laquelle s'est concrétisée par l'arrestation d'un repris de justice âgé de 32 ans habitant la ville de Boudouaou. Ce dernier a tenté de prendre la fuite à la vue des policiers mais en vain il a été, aussitôt, appréhendé. Au moment de son arrestation il disposait de 30 comprimés de Rivotril, 10 comprimés de Barkidilil et une plaquette de drogue de type «résine de cannabis -ainsi qu'une somme d'argent de 8 200 DA représentant les revenus de la vente du jour». Son complice, un repris de justice notoire âgé de 38 ans a été

aussi arrêté alors qu'il détenait une quantité de drogue pesant 23,2 g et des psychotropes, de la même marque, destinés à la vente notamment dans le milieu juvénile. Soumis aux interrogatoires, les deux dealers ont reconnu les faits déclarant que les produits trouvés en leur possession sont destinés à la vente.

Déférés au parquet, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République, près le tribunal de Boudouaou pour les chefs d'inculpations «détention, commerce et trafic de drogue et substances psychotropes».

A. K.

Drogue

Huit trafiquants de cannabis arrêtés dans plusieurs wilayas

HUIT DEALERS de cannabis ont été arrêtés à la fin de la semaine dernière lors de plusieurs opérations menées au niveau de points suspects dans le milieu urbain à Bejaia, Relizane et Boumerdès, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Agissant sur des informations, les services de police ont saisi lors d'une opération de perquisition de domiciles suspects, 9 kg de kif traité, cachés dans plusieurs endroits d'une maison. Les personnes arrêtées ont été présentées à la justice, précise la même source.

Par ailleurs, les forces de police ont saisi 6 939 unités de boissons alcoolisées à Alger et à Tébessa, destinées à la vente illégale. Sept personnes ont été arrêtées en flagrant délit lors

cette opération et en possession d'armes blanches, ajoute le communiqué de la DGSN.

Ghani Y.

Cambriolage au centre postal de Sidi Ali (Mostaganem)

Plus de 46 millions DA volés

UN CENTRE postal de la daïra de Sidi Ali (50 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Mostaganem) a fait l'objet samedi d'un cambriolage commis par groupe de personnes cagoulées qui ont volé plus de 46 millions DA, a-t-on appris de source sécuritaire.

Cette bande dont le nombre des éléments n'est pas connu, s'est introduite aux environs de 6 heures du matin dans le bureau de poste en se faisant passer pour des membres d'une commission relevant de «Algérie Poste» venue pour un contrôle de routine, a-t-on indiqué.

Après avoir battu le receveur en utilisant une arme de pêche et l'avoir forcé d'ouvrir la caisse sous la menace de mort, les éléments de la bande l'ont ligoté et se sont accaparés d'un montant de plus de 46 millions DA, avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule, a-t-on ajouté.

Les services de la Sûreté ont ouvert une enquête sur cette affaire et le receveur a été transféré à l'hôpital de Sidi Ali, selon la même source.

Younès F.